

Jean-François Marchat
Delphine Guerrier-Romano Da Cruz
Colette Sauvage
Michel Vinzant
Marie-Hélène Lawnizack
Nathalie Segret
Rosyne Garreau
Céline Mouroux
Patricia Alonso
Tamari Berdzenadze
Evelyne Noly

BILAN

GUÉRET // JUILLET 2013

Quand parents & professionnels croisent leurs savoirs

Bilan de la phase 2011-2012
réalisée dans le cadre de la Recherche-Action
**“En associant leurs parents,
tous les enfants peuvent réussir”**,
établi à l’intention des responsables
des associations et des établissements
éducatifs de Guéret.



“ En associant leurs parents,



tous les enfants peuvent réussir”

BILAN

contexte du projet

La

Ville de Guéret

et l'association "Une Clé

de la réussite" se sont engagées en

2010 dans le projet national "En Associant

leurs parents, tous les enfants peuvent réussir" qui

regroupe 21 sites expérimentaux dans toute la France. Ils se sont

entourés, pour l'occasion, de nombreux autres acteurs éducatifs

locaux. Ce projet initié par l'association ATD Quart Monde et l'Inter Réseau pour le

Développement Social Urbain (IRDSU), mais aussi la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

(FCPE), la Fédération des Pupilles de l'Enseignement Public (les PEP), l'association de Promotion des

Initiatives Sociales en Milieu Educatif (Prisme), l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP),

et la Fédération des Centres Sociaux de France, est une Recherche-Action-Formation qui se déroule sur une période de

4 ans (2010-2014). Cette opération a pour objectif de démontrer qu'associer les parents dans une démarche de co-éducation, non

seulement c'est possible, mais ça marche ! C'est en développant l'implication de toutes les familles et en particulier la participation de familles de

milieux populaires qu'il sera possible d'améliorer la situation des enfants et des jeunes sur un territoire.

Il ne s'agit pas de faire uniquement une place aux familles mais que celles-ci conquièrent le pouvoir d'agir. Dès 2010, une première

mobilisation des partenaires locaux et des parents vu le jour. Elle a été l'occasion de croiser les représentations des

professionnels, des parents mais aussi des enfants sur le thème de la "réussite", permettant ainsi de constater

que ces mêmes représentations peuvent être paradoxalement diverses et communes.

Début 2011, des groupes de travaux ont été mis en place pour travailler sur les pistes

d'actions identifiées. Ils ont dû être repensés. En effet, la venue et l'apport

des universitaires en sciences de l'éducation à l'Université de

Limoges qui ont rejoint le projet ont permis, suite à une phase

de réflexion et de redéfinition d'une méthode de

lancer dès novembre 2011 les ateliers de

"croisement des savoirs", dont

le texte qui suit rend

compte.

savoirs
ateliers
Recherche-Action
préoccupations
croiser
parents
enfants
liberté
confiance
professionnels
échange
Guéret
éducation
réussir
bilan

U
C
T
C
I
M
U
R
T
U
I

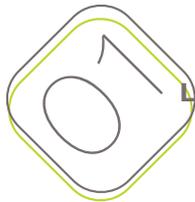
Pendant près d'un an, deux groupes se sont réunis en "ateliers", dans le cadre de la Recherche-Action "En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir" que la Ville de Guéret encourage en réunissant les organismes publics, les associations et les établissements scolaires qui souhaitent participer à une meilleure compréhension des problèmes rencontrés par les parents et les professionnels qui contribuent à l'éducation des enfants de Guéret.

En s'inspirant du cadre proposé par ATD Quart Monde dans sa charte de croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté, il s'agissait, dans un premier temps de permettre un échange entre parents, d'une part, et entre professionnels, d'autre part, afin que chacun puisse dire en toute confiance et en toute liberté comment il vivait son expérience éducative. Les séances, animées par trois personnes, étaient enregistrées puis retranscrites afin que chacun des participants puisse reprendre (et souvent corriger ou enrichir) ce qu'il avait dit. Cette méthode a donné lieu à la mise au point de deux recueils dont on trouvera ici certaines citations. Après cinq réunions, chaque groupe a établi une liste de neuf points que ses membres souhaitaient mettre en débat. Ainsi a-t-on abouti à une première "production de savoirs" qu'il est devenu possible de "croiser", les parents disant leurs constats aux professionnels ; les professionnels adressant aux parents leurs propres préoccupations. Deux réunions ont été consacrées à cet "échange de savoirs" et on aurait pu en programmer d'autres, tant le débat s'est révélé riche.

Comment cette expérience a-t-elle été vécue par ceux qui y ont participé ? Qu'ont-ils appris ? Quelles idées nouvelles en ressortent ? C'est ce dont il va maintenant être question dans le texte qui suit et qui a été rédigé par onze des vingt-deux personnes ayant participé aux ateliers, co-auteurs qui, pleinement engagés dans cette phase de la "Recherche-Action", contribuent ainsi maintenant à l'explicitation de ses résultats pour mieux préparer les nouvelles phases du processus engagé sur Guéret.



Sommaire



Les ateliers d'échanges réciproque de savoir, une expérience en soi // p.06

Ce que nous avons appris ensemble



- * La violence, inquiétude des parents, silence des professionnels. // p.09
- * Le signalement, peur commune aux raisons différentes. // p.09
- * Des enseignants isolés dans un système en constante évolution. // p.10
- * Parents et enseignants au piège des injonctions paradoxales. // p.10
- * Des parents consommateurs passifs. // p.11
- * Les parents peuvent aider les professionnels. // p.11



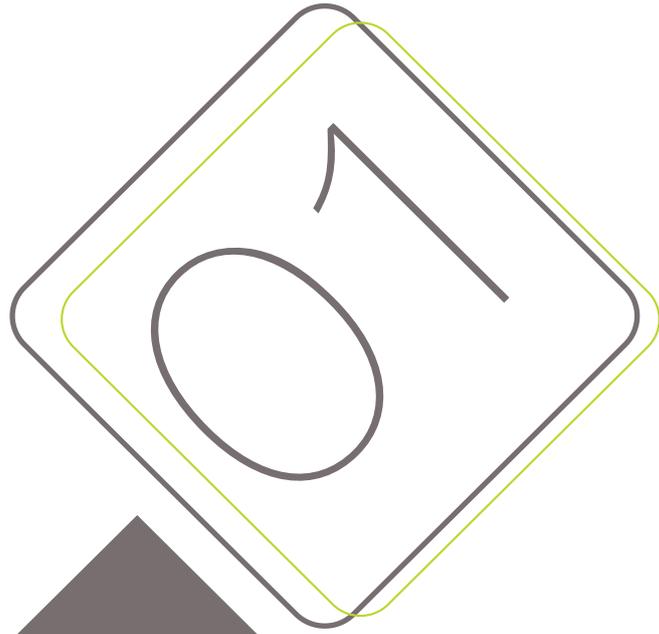
Quels changements possibles pour que parents et professionnels poursuivent leur dialogue ?

- * Dialoguer et prendre du recul. // p.13
- * Partager petits bonheurs et réussites éducatives. // p.13
- * Maintenir un cadre de travail pour dépasser les idées reçues. // p.13
- * Construire ensemble les modalités d'action propres à chaque site. // p.13

Conclusion pour aller de l'avant... // p.14

Annexe // p.15

Contrat passé au début des ateliers



Les ateliers :
une expérience
en soi.



Les ateliers ont d'abord mis en application une méthode de Recherche-Action que les participants ont vécue comme une expérience en soi : les parents n'avaient jamais eu l'occasion de rencontrer d'autres parents dans un contexte comme celui-là pour parler de l'éducation de leurs enfants. Généralement, les réunions auxquelles les parents sont invités se limitent à leur donner des informations mais ne permettent pas une expression authentique.

Au début, certains professionnels ont été déroutés. "La formule action-recherche, je savais pas que ça existait, dira une enseignante lors du cinquième atelier, mais je n'ai aucune idée de ce que c'est, comment ça se construit, comment ça avance (...) et je venais par curiosité pour savoir comment on procède dans ce type de démarche et puis la question m'intéressait beaucoup, mais j'avoue que j'ai décroché un moment" (68/5 pro)¹. Certains pensaient qu'ils venaient pour apprendre de nouvelles techniques : Ainsi, **Nicole²** : "je suis venue avec mon crayon pour pouvoir prendre des notes (...) et puis après, je me suis laissée porter" (89/5 pro). Il fallait en effet comprendre que c'était d'abord l'expérience de chacun qui était l'objet de leurs échanges : "moi, j'ai beaucoup parlé mais j'ai l'impression qu'on vient juste de commencer, dit Mathilde à cette même cinquième séance, je suis en train de débroussailler, de sortir plein de choses et j'ai encore plein de choses à dire qui pourraient après servir de piste pour des actions" (71/5 pro). La méthode permettait en effet de commencer à s'interroger sur ce vécu professionnel, ce qu'on peut en tirer d'un point de vue plus général quant à la connaissance de la réalité éducative... ce qu'on peut en dire à des parents lorsqu'on est professionnel... aux professionnels quand on est parent. Et puis aussi, de constater qu'on voit parfois les choses encore différemment lorsque, étant professionnel, on est aussi parent ou grand-parent !

Avec le recul, nous retenons surtout que cette expérience a été enrichissante. Nous avons apprécié la spontanéité des témoignages, la qualité d'écoute que nous avons pu partager. Nous avons aussi apprécié le fait d'avoir pu rencontrer de nouvelles personnes, parfois très différentes de celles que nous côtoyons habituellement : Guéret est une ville où tout le monde se connaît et pourtant, les enseignants des écoles maternelles et élémentaires n'ont jamais l'occasion



**Nous avons constaté
que nous étions tous
différents... et tous
dans le même bateau !**

d'échanger avec ceux des collègues ou du lycée ! Joëlle (professionnelle), lors de la deuxième réunion d'échanges des savoirs, en témoigne : "ces échanges m'ont permis de rencontrer d'autres professionnels, ce qui est très positif (...)" (22/2 rcs)

Les mamans Mahoraises, qui se connaissent bien entre elles, ont peu l'occasion de parler avec les mamans d'origine creusoise... et celles-ci se rencontrent rarement aussi. Cela a permis, dans l'atelier "parents" de constater concrètement des différences dont tout le monde a l'intuition mais qu'on ne prend pas le temps de mieux comprendre : nous en donnerons plusieurs exemples dans la suite de ce texte. Et pour commencer à comprendre, il a fallu écouter avec empathie, sans a priori, sans juger. **Nous avons constaté que nous étions tous différents... et tous dans le même bateau !**

Pour arriver à cela, il fallait un cadre comme celui que proposaient les ateliers où la liberté d'expression et le climat de confiance étaient garantis mais aussi où chacun s'était engagé en signant un contrat³ qui prévoyait assiduité, écoute bienveillante, confidentialité...

La démarche est positive parce qu'elle incite chacun à sortir du système de reproches réciproques auquel on a toujours tendance à recourir lorsque quelque chose ne va pas. Mathilde devait ainsi exprimer sa surprise en découvrant "... deux mondes qui s'imaginaient plus qu'ils ne se connaissaient" (31/2 rcs).

Lors de la dernière séance, une professionnelle, Caroline affirmait : "je n'ai rien appris ici. Tout ce qui s'est dit, je le savais déjà" (39/2 rcs), exprimant une opinion très opposée à celle de Katia (parent) : "j'ai écouté et compris beaucoup de choses, je suis très contente, j'ai compris : c'est rassurant !" (27/2 rcs). Avec le recul des mois qui se sont écoulés depuis la fin de son atelier, Katia précise qu'elle y a beaucoup "appris", dans les deux sens du terme : elle a reçu mais aussi donné et c'est ce qui lui permet à présent de faire bénéficier de ces acquis d'autres parents étrangers.

Ce qui dominait après les deux séances d'échanges de savoirs était le sentiment de n'avoir pas été assez loin, de rester sur sa faim tant au niveau des échanges qu'à celui de l'analyse de ce qui s'est dit.

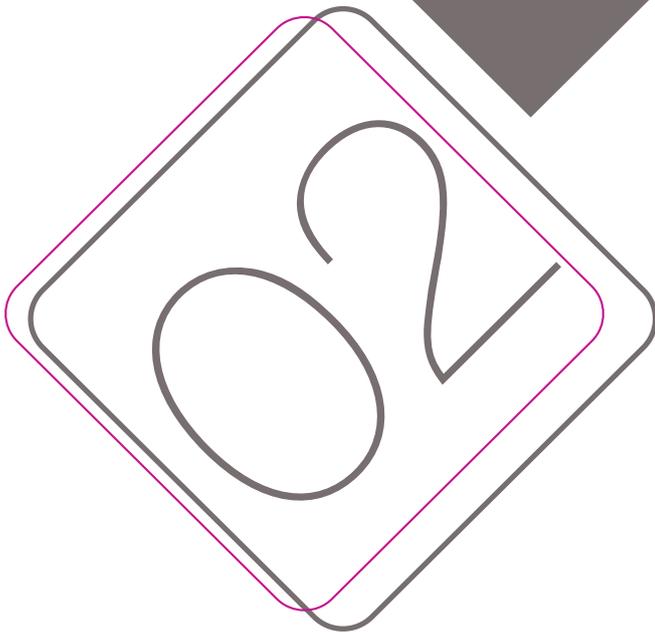
¹ Les citations sont extraites des comptes rendus des séances qui sont disponibles sur simple demande à la Ville de Guéret. Le premier chiffre indique le numéro du paragraphe concerné, le second celui de la séance. Les abréviations "pro", "par" et "rcs", sont, respectivement, celles de : ateliers des professionnels, atelier des parents, réunion de croisement des savoirs. Ainsi 89/5 pro. signifie : paragraphe 89 dans le 5^{ème} ateliers des professionnels.

² A l'exception de ceux des animateurs, tous les noms des participants sont remplacés par des pseudonymes dans le présent texte.

³ Le modèle de ce contrat figure en Annexe.

Ce que
nous avons
appris
ensemble

...



Comme nous l'avons déjà mentionné, dans **chaque atelier, les échanges ont d'abord permis des constats dont nous avons souvent l'intuition, mais que nous avons pu expliciter plus clairement.**

Sans doute, n'avons-nous pas appris grand-chose sur les difficultés - qui sont connues, si l'on s'en tient aux a priori auxquels on se réfère (ceux des parents, ou ceux des professionnels). Mais chacun, dans son système, souffre. Et on a souvent une conception fautive de ce que l'autre ressent, des contraintes qui sont les siennes... des idées qu'il a envers nous. Tout cela conduit actuellement à un climat de suspicion réciproque dont tout le monde est finalement victime. Catherine a exprimé son étonnement en constatant ce phénomène : "il y a la suspicion partout, et de la part des parents vis-à-vis des enseignants, et de la part des enseignants vis-à-vis des parents (...). Lorsque j'étais parent de petit enfant (...) je ne me suis pas posé de question, jamais. J'ai toujours été droit au but, en disant : bonjour Madame, je veux savoir ce qui se passe (...). C'est tout!" (24/3 par).

Lorsqu'on relit les comptes rendus des ateliers, on constate que la plupart des thèmes abordés par les professionnels ont été différents de ceux dont les mères ont parlé : par exemple celles-ci ont évoqué plusieurs formes de violences qu'elles ont constaté ou qu'elles redoutent (violences entre enfants ou avec les professionnels) - les professionnels n'en ont jamais fait mention.

La violence : inquiétude des parents, silence des professionnels...

Ainsi, les parents s'inquiètent. Martine évoque l'entraîneur de foot qui "tirait les cheveux" de son fils de 10 ans : "J'ai dit à mon fils, je préférerais que tu n'y ailles plus mais tu fais comme tu veux. Il aimait trop le foot. Mais le dernier jour, il y a eu une confrontation avec l'entraîneur. J'ai dit ce que je voulais dire. J'ai pas mis les formes (...): mon gamin vous le reverrez plus". (33/1 par). Siti : "l'an dernier j'ai été convoquée à la vie scolaire et ils m'ont dit ça : ton fils, on en a marre. Il a eu des problèmes à la cantine avec sa copine. Ton fils il lui a dit : je t'aime pas et la fille, elle lui a jeté de l'eau et elle lui a dit : casse-toi, sale noir. Alors mon fils a tout cassé (...)" (50/2 par). **Clotilde s'inquiète : "quand on confie nos enfants à quelqu'un, on a peur qu'on leur fasse du mal" (34/4 par),** comme Agnès : "ça me fait peur, des fois, que ma fille tombe sur un enseignant qui soit... pas maltraitant mais pas forcément bienveillant" (56/4 par). Lorsqu'elle dit **"la cour de récré, c'est un endroit sauvage, je trouve, c'est vraiment l'endroit qui me fait flipper" (113/4 par), tout le groupe s'anime d'échanges qui confirment ce sentiment.**

De leur côté, les professionnels ne parlent pas des violences au sein de leur classe ou de leur établissement, sauf pour mentionner l'agressivité de quelques parents. Claire (professionnelle) : "ça peut exister l'intrusion de façon agressive : le parent qui arrive subitement à la vie scolaire, sans frapper (moi je l'ai déjà vécu) qui surgit dans le bureau en colère, coup de poing sur la table, c'est vrai que ça peut exister. C'est vrai que là c'est violent (...) donc ça existe aussi enfin au collège, moi je sais que j'ai déjà vécu de l'intrusion de façon agressive et violente... Par contre, c'est vrai que ça reste exceptionnel, mais ça existe" (135/5 pro).

Les parents disent leur réprobation de l'attitude de ceux qui justifient la violence de leurs enfants, même lorsqu'ils s'estiment victimes d'une injustice : ils ne les incitent pas pour autant à tout accepter, que ce soit de la part des professionnels ou d'autres enfants : il ne faut pas baisser la tête, dit-on dans certains pays. Faire la part des choses ou simplement connaître les faits est cependant très difficile : élèves et administration donnent des versions aussi divergentes que peu argumentées.

Le signalement, peur commune aux raisons différentes

Un thème seulement a été évoqué par tous : celui du signalement. Les parents (de toute catégorie sociale) savent que les professionnels peuvent "faire un signalement" : "on peut se retrouver très vite avec une assistante sociale à la maison", concluait Clotilde (105/3 par)⁴. Ils pensent qu'on les juge. **Clotilde disait ainsi, pendant les ateliers : "(...) en tant que parent, on se dit ah ! On va être jugé par rapport à ce que l'enfant fait" (99/3 par).** Les parents ont parfois honte en pensant que l'école peut les tenir responsables du mauvais comportement de leur enfant. Siti évoquait le jour où elle a été convoquée parce que son fils s'était battu à l'école : "oui, enfin moi (...) ça me fait honte, que la directrice elle pense que je n'explique pas à mes enfants que je lui ai pas expliqué comment on vit ensemble ou ce qui est bien ou ce qui est mauvais, c'est ça qui me fait honte" (82/3 par). Les parents redoutent aussi qu'on les suspecte de mauvais traitements, comme en a témoigné Clotilde : "j'ai une fille qui a écrit dans une rédaction que son papa n'était pas content et qu'il lui donnait une claque. Et moi je me suis dit : la maîtresse, elle lit ça, est-ce qu'elle croit qu'à la maison, les claques, elles partent comme ça ?" (90/3 par). Ainsi, les parents craignent les professionnels auxquels ils n'accordent pas leur confiance spontanément. En outre, ils se sentent impuissants face à l'institution scolaire. S'ils sont en désaccord avec une association dans laquelle ils ont inscrit leur enfant, ils savent qu'ils peuvent facilement en changer. Par contre, ils pensent ne pas pouvoir être entendus en cas de désaccord avec un enseignant. Agnès : si "un éducateur sportif met une baffe à ma fille, je le regarde bien dans les yeux et je lui dis : tu la reverras jamais et je dis à ma fille : y'a personne qui peut te donner une baffe, il y a des mots, d'autres façons de s'exprimer (...) c'est interdit (...). Sauf qu'à l'école, si un enseignant met une baffe à ma fille, tu vas dire : toi mon grand, t'es gentil, t'as mis une baffe à ma fille, ma fille, viens avec moi on change ? Ben non : à l'école on ne change pas !" (68/4 par). Siti était allée voir le surveillant pour lui demander de mieux surveiller les récréations parce que son fils y avait été malmené. Elle avait d'abord été "vraiment en colère" et était revenue pour s'excuser. Moyennant quoi, "un monsieur m'a dit : Madame, si vous n'êtes pas contente, vous prenez votre fils et vous allez chercher une autre école". (70/4 par) Conclusion : "après, quand je suis rentrée chez moi, je me suis dit : pourquoi je suis allée à l'école ?" (371/4 par). **La crainte de manifester un désaccord avec l'enseignant peut conduire ainsi à l'éviter, comme en témoignait Agnès : "on peut se dire : si je vais le voir est-ce que c'est mon gamin qui va payer ?" (68/4 par)**⁵

Quand on confie nos enfants à quelqu'un, on a peur qu'on leur fasse du mal.

⁴ Cette crainte que partagent les parents à l'égard du signalement n'existe pas qu'à Guéret comme en témoignent ATD Quart Monde et Pascal Pecq, auteurs de *Quelle école pour quelle société ?* (Lyon, Éditions de la chronique sociale, septembre 2012, p.32) qui rappellent par ailleurs que l'Éducation nationale est effectivement un pourvoyeur important d'informations préoccupantes (rapport de l'ONED pour 2011).

⁵ Cette crainte est aussi mentionnée dans *Quelle école pour quelle société ?* (p.50)... ce qui prouve que le problème du dialogue entre parents et enseignants ne saurait se réduire à une question de technique de communication !

Le point de vue des professionnels en matière de signalement procède différemment : pour eux, le signalement est d'abord un devoir qui pose des problèmes de conscience et d'efficacité. Pierre : "il y a deux solutions (lorsqu'on pense un enfant en difficulté) : ou on choisit la voie institutionnelle et on a peur des lourdeurs que cela engendre (procédure lourde, pas toujours de confidentialité), ou on prend la voie toujours plus ardue d'un dialogue avant une action plus lourde. Il faut arriver à dialoguer" (37/1 pro). "Attention au signalement car mes collaborateurs, et je le dis comme ça, infirmières, se reposent sur la loi à savoir ce que l'on voit même si ce n'est pas avéré et cela peut être grave en termes de conséquences" (Robert, 39/1 pro). D'où l'inquiétude de Mathilde : "il faut penser : et si on se trompe... et si on se trompe pas" (40/1 pro) car on redoute qu'un signalement au final injustifié ait des suites très négatives pour l'enfant comme pour sa famille.

Les enseignants, en particulier, ont depuis toujours la mission d'aider chaque élève, de veiller à ce qu'il soit en sécurité et qu'il apprenne.

Joëlle l'affirmait clairement : "Pour moi, une des missions fondamentales de l'école maternelle, c'est celle de la prévention. C'est à dire repérer la difficulté, la traiter..." (7/1 pro). Alerter la famille d'une difficulté de l'enfant peut se heurter à un déni de leur part et marquer l'échec d'un dialogue souhaité.

Des enseignants isolés dans un système en constante évolution

Les parents ont l'impression que les enseignants font bloc et se protègent mutuellement des critiques qui peuvent leur être adressées. Or, ce que les enseignants ont eux-mêmes constaté dans leur atelier, c'est à quel point ils sont seuls lorsqu'un problème survient. "Il y a beaucoup de non-dits entre enseignants" (Mathilde 105/3 pro). "Les enseignants ont-ils l'occasion d'échanger entre eux ?" demandait Pierre (133/4 pro). "Non, sauf si tu veux bien en parler à tes collègues, si tu as suffisamment confiance" (Robert, 134/4 pro). Après que Mathilde ait décrit ce qu'elle a vécu lorsqu'un de ses élèves a semblé vouloir se défenestrer, Robert constatait : "Moi si je suis venu avec vous c'est pour rompre ma solitude. (...) dans ce que tu as raconté ce qui m'a frappé, c'est ni même qui était ce gosse, c'était qu'en fait tu t'étais retrouvée toute seule et qu'on aurait même fait ton procès de tout ce que tu avais mal fait. (...) *Moi, je sens les gens de plus en plus seuls*" (145/5 pro).

Les parents estiment que l'école est restée figée dans un modèle ancien, dépassé par l'évolution des mœurs, des enfants, du contexte général : "y'a peut-être cinquante ans (...) un enfant il allait poursuivre le même chemin, alors que maintenant les familles sont vraiment différentes (...) tout a explosé et donc effectivement on se retrouve face à une école et des éducateurs qui ont toujours la même attitude..." (Clotilde 97/4 par). "Oui, c'est plus ce que c'était, les enfants d'aujourd'hui. Ils sont tous hyperactifs, atteints d'une pathologie. Mais peut être que le système scolaire il est resté, lui, un peu figé" (Agnès 98/4 par).

Or, les enseignants reconnaissent que leur métier a changé. Il y a débat quant à la nature et à la légitimité de ce changement, comme le manifeste Robert lorsqu'il dit : "Beaucoup de professeurs disent quand même en fin de journée : 'aujourd'hui j'ai été assistante sociale, psychologue, parent...' (...) Aujourd'hui, un prof ne peut plus faire uniquement son cours et intéresser tous les jeunes" (33/1 pro). Surtout : l'institution a imaginé une multitude de "dispositifs" pour faire face à l'évolution des situations que l'école rencontre. Cette multiplication témoigne de la capacité évolutive de l'institution mais cela ne va pas sans poser problème. Il faut d'abord s'y retrouver : "*Des fois, on peut être découragé parce qu'il y a tellement de dispositifs, qu'il faut pouvoir bien comprendre comment ils marchent et s'articulent, si c'est possible...*" (Corine, 62/4 pro). Or "l'articulation" fait justement défaut, comme l'a très bien décrit Mathilde en donnant la liste des intervenants qui se pressent autour d'un élève qui présente des troubles du comportement... sans jamais coordonner leur action (53/3 pro). A la fin de la troisième séance, les professionnels notaient : "beaucoup d'outils à disposition mais il manque apparemment de lien, comme souvent. Un souci = un dispositif, mais quel lien entre les dispositifs ?" (10/4 pro).

Les parents et les enseignants au piège d'injonctions paradoxales

Le souhait de se rencontrer pour pouvoir résoudre les éventuels problèmes est partagé par tous. Les professionnels ont dit la situation contradictoire dans laquelle ils se trouvent souvent dans leur rapport aux parents : ils conviennent qu'il est nécessaire de les recevoir, mais ils redoutent leur façon de plus en plus procédurière d'intervenir et regrettent de ne pas toujours pouvoir les voir lorsque des problèmes se posent. Claire : "dans la pratique quotidienne, nous assistons fréquemment au comportement de plus en plus procédurier des parents à l'école (...) Les parents n'hésitent plus à réagir sur les questions de discipline, contester les notes des enseignants, remettre en cause les sanctions prises contre leurs enfants voire porter plainte contre l'institution" (6/1 pro). Nicole : "C'est pénible d'obtenir le contact avec les parents : soit ils sont là alors qu'ils n'ont pas le droit, soit on n'arrive pas à les voir alors qu'il faudrait". (4/1 pro).

A l'école maternelle, les contacts sont quotidiens parce que la loi impose que les enseignants accueillent les enfants le matin et qu'ils les remettent, le soir, directement aux parents. A partir de l'école élémentaire, cette obligation n'existe plus et les parents constatent que l'école a parfois même du mal à les laisser entrer. La situation évolue encore au collège et au lycée où les mesures de sécurité se généralisent, rendant les lieux difficilement accessibles... Corine témoigne des contradictions que les établissements doivent actuellement assumer : "aujourd'hui j'ai travaillé sur l'ouverture de l'école et tout de suite on m'a dit, 'attention il faut qu'il y ait de la sécurité'... juste avant j'étais avec une amie qui (...) me dit : on a toujours l'impression d'être dans une prison. Quand on rentre, faut un badge de sécurité, il y a des digicodes. Partout il faut que ce soit sécurisé parce que faut pas que les gens rentrent, faut pas que les gens sortent, enfin dans les deux sens (...)" (139/5 pro)

Comme ils l'ont affirmé dans l'une de leurs neuf idées proposées au débat lors des séances de croisement des savoirs, les parents souhaitent pouvoir voir les enseignants régulièrement, "même lorsqu'il n'y a pas de problème", car ils pensent qu'on résout mieux les problèmes quand on se connaît. Les professionnels partagent cet avis mais, comme on l'a déjà vu, ils savent aussi que certains parents peuvent être intrusifs. Ces cas sont rares, mais on s'en souvient, remarquait Joëlle (professionnelle) ! Il est beaucoup plus fréquent, par contre, d'être confronté à des situations où l'enseignant se trouve affectivement atteint : "*lorsqu'un enfant, une famille... sont en difficulté, comment faire la part des choses entre le "pédagogique" et la réalité humaine qui alors s'exprime ?*" "comment gérer l'affectif" notent les professionnels en fin de deuxième séance (7/4 pro). Être "professionnel"



Moi, je sens
les gens de plus
en plus seuls.

suppose de vivre un paradoxe : chacun attend des enseignants qu'ils soient les agents de la transmission rationnelle des savoirs alors qu'ils ne peuvent faire abstraction de la dimension affective de la relation qui s'instaure avec les enfants comme avec leurs parents. "Il n'y a pas que la fonction. Il y a tout l'affectif, le climat affectif, toute cette affectivité qui circule..." (Pierre, 92/2 pro).

Des parents consommateurs passifs

Comment comprendre la distance que certains parents gardent à l'égard de l'école et, plus largement, des autres organisations éducatives ? On considère souvent que cette attitude témoigne d'un désintérêt pour le devenir de leur enfant de la part de ceux qui ayant eux-mêmes connu l'échec scolaire, gardent le souvenir de leurs "chagrins d'école". Revenant sur ce point pour la production du présent texte, Martine avance deux interprétations qu'elle tire de ses propres expériences. La première renvoie aux contraintes que le monde du travail accroît et fait peser particulièrement sur les familles en situation de précarité. Cet aspect, a été évoqué très allusivement dans les ateliers. Clotilde, par exemple, se félicitait des bonnes relations qu'elle entretient avec l'enseignante de sa fille qu'elle voit régulièrement... parce que c'est une amie mais elle doutait qu'il en irait de même dans une autre situation : "Je ne sais pas si c'est toujours si simple d'avoir des contacts directs pour plein de raisons, ... parce qu'on n'est pas forcément là à 5 heures pour récupérer les enfants, ou... enfin, je ne sais pas, ... si on est suffisamment sûr de soi, aussi. **Pouvoir s'approcher de l'institution et parler avec la maîtresse ou avec le maître. Ce n'est pas toujours si simple.**" (129/3 par). Martine confirme ce constat en évoquant la situation de son petit-fils : "les parents n'ont pas le temps pour le petit" (41/2 par). Pascale, professionnelle reprenant pour l'occasion son point de vue de parent, reconnaissait : "on a un agenda pas forcément approprié à l'école. Il faut trouver quelque chose pour se rencontrer" (57/2 pro). Corine (professionnelle), alors que le débat roule autour de l'échec d'une réunion soigneusement organisée par Robert et à laquelle un seul des 550 parents invités est venu, suggère qu' "il y a aussi beaucoup de problèmes matériels. Par exemple des problèmes d'emploi du temps" (103/1 rcs). L'argument pourrait être spécieux mais les faits le confirment : **les secteurs de la santé, de l'aide aux personnes, de la grande distribution... sont ceux dans lesquels les parents en grande difficulté obtiennent des contrats précaires assortis d'horaires irréguliers, souvent en décalage avec ceux de l'école ou des associations. Les femmes seules, qui travaillent sur des postes à temps partiel sont souvent mobilisées en fin de journée.** Parfois, elles ne connaissent leurs heures de travail que la veille. A ceci s'ajoutent les problèmes matériels : payer la cantine, la garderie, n'est pas évident pour des familles où chaque euro compte. La précarité économique est une réalité dont les professionnels sont souvent conscients mais dont il est difficile de percevoir l'emprise lorsqu'on n'en a pas eu l'expérience. C'est ce qui explique la stupéfaction de Mathilde, si sensible pourtant aux difficultés d'un élève comme à celles de sa mère : "il ne voulait pas sortir de l'école ce jour-là, je suis restée avec lui, me suis assise par terre dans le couloir pour le protéger physiquement, on a appelé la maman et elle a répondu qu'elle ne pouvait pas venir le chercher tout de suite mais qu'il ne fallait pas le mettre à la garderie en attendant car cela allait lui coûter de l'argent. Il y avait un décalage énorme : moi je pensais qu'il y avait danger de mort pour son fils et elle pensait à la garderie qui est payante." (27/1 par). Que devraient peser quelques euros au regard de la détresse d'un enfant, s'interroge Mathilde. Tout le poids de la lutte quotidienne et silencieuse que certaines familles doivent mener pour survivre. La prise de distance marquée par certains parents à l'égard de l'école comme des autres structures éducatives (associations...) laisse souvent penser qu'ils se désintéressent du devenir de leur enfant. On parle de "retrait" tout en s'accordant parfois à dire que cette attitude s'expliquerait par le souvenir des humiliations qu'ils ont parfois subies pendant leur propre parcours éducatif. C'est prendre en compte un

Pouvoir s'approcher de l'institution et parler avec la maîtresse ou avec le maître, ce n'est pas toujours si simple.

seul des effets possibles de l'expérience de l'humiliation. **Pour nombre de parents, les organisations éducatives, à commencer par l'école, sont perçues comme des services qu'ils vivent en consommateurs passifs, en usagers, comme ils le sont pareillement des services sociaux :** ils semblent ne rien en attendre d'autre qu'un temps de garde, au demeurant obligatoire, jusqu'à 16 ans et qui souvent se prolonge au-delà de la majorité de l'enfant, faute de trouver un emploi. L'échec à entrer dans la vie active après une réussite scolaire constitue probablement l'une des plus douloureuses expériences infligées aux enfants issus des groupes sociaux les plus vulnérables. Siti, loin d'adopter l'attitude d'une "consommatrice passive", dit cependant son désarroi à l'égard de l'attitude de son fils aîné : "J'ai discuté avec mon fils, il a vingt-deux ans, il a passé son bac mais il ne l'a pas eu. Il redouble. L'autre fois j'ai eu un recommandé. Le soir, au lieu de faire ses devoirs, il embête le surveillant. Il n'éteint pas la lumière de sa chambre. C'est un bébé. (...) Parfois, je lui propose de déménager. (...) Qu'est-ce que je vais faire ? Je me demande pourquoi je ne discute pas avec lui. Avant je le frappais. Ce que je faisais avec lui ne me plaît pas. Il ne reste pas à la maison. Il rentre à deux heures du matin. Il reste tard au téléphone. Il ne pense pas qu'il embête. (...) C'est moi qui le nourris. Il travaille l'été, il partage avec moi. Il m'a envoyé des sous alors que j'étais au pays. Il a payé son permis. (...) Tu es chez moi, tu fais ta chambre. Il fait le ménage. Chez moi il faut faire. Le problème c'est l'école. C'est vrai il me le dit 'mais j'en ai marre d'aller à l'école'. (...) il a déjà un CAP de menuisier, mais il n'a pas trouvé de travail..." (48-59/2 par).

Les parents peuvent aider les professionnels

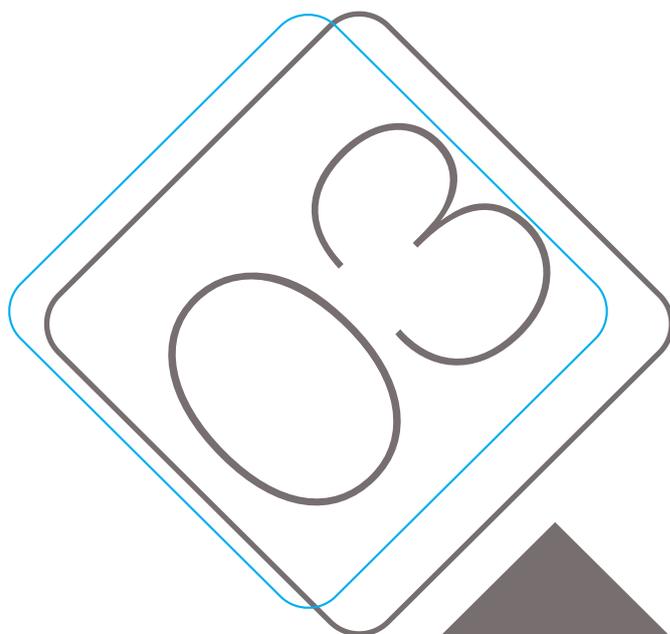
La plupart des actions visant à rapprocher les parents de l'école partent de l'idée implicite que seuls les parents sont en difficulté et que c'est eux qu'il faut aider. Lors de la 2^{ème} réunion de croisement des savoirs, les enseignants ont pu exprimer que l'aide des parents peut aussi, réciproquement, leur être utile.

Pour preuve cet échange entre Martine (parent), Claire et Mathilde (professionnelles) :

Martine (parent) : (...) je me souviens d'une enseignante qui pensait qu'une élève avait peu de vocabulaire (peut-être par timidité). Moi, je l'avais vu parler avec ses camarades et employer des termes recherchés et peu usités (j'avais été agréablement surprise). Je savais que ce n'était pas exact, j'ai pu le dire à l'enseignante.

Claire (professionnelle) : Il ne faut pas que ce soit une lutte de pouvoir autour de l'enfant où chacun revendique une part d'autorité.

Mathilde (professionnelle) : on a besoin de leur éclairage. Ce que disent les parents n'est pas inutile car on ne voit les enfants que sous un certain angle. L'enfant n'est pas le même à l'école et avec les parents, en se réunissant, on a une image plus complète de l'enfant. (...) j'aurais été contente qu'on vienne me dire quelque chose comme ça ! (86-91/2 rcs.)



Quels
changements
possibles pour que
parents & professionnels
poursuivent
leur dialogue ?

Plusieurs mois après ces ateliers, nous nous sommes interrogés sur les changements qu'ils nous ont permis de faire... et sur ceux qu'il serait possible d'envisager.

BILAN // "EN ASSOCIANT LEURS PARENTS, TOUS LES ENFANTS PEUVENT RÉUSSIR"

Dialoguer et prendre du recul

À un niveau très individuel, avec des différences selon chacun, nous pensons que le dialogue entre parents et professionnels ayant participé à ces ateliers est devenu plus facile. Pour certains, l'atelier a permis d'acquiescer plus de confiance en soi... et envers les autres ! Mathilde, par exemple, explique, lors du cinquième atelier, qu'elle s'autorise désormais à ne plus accueillir les parents sous la pression de l'urgence : "J'ai déjà peut-être pris un peu de recul par rapport à certaines choses parce qu'il y en a que j'ai dédramatisées, par exemple cette semaine des parents que je n'avais, ce n'était pas, "pas envie de voir" mais je savais que ce serait dans la pression et auxquels j'ai dit très poliment que j'avais des obligations et qu'on se verrait en début de semaine prochaine et je sais que ça ira mieux parce qu'au moins, moi je serai calme. [...] J'ai été très diplomate et donc j'ai proposé un rendez-vous en début de semaine prochaine ou à une autre date, pour laisser passer le gros moment de tension parce que ça va se calmer... ce qui sera probablement beaucoup plus efficace" (11/5 pro).

De leur côté, les parents gardent le sentiment qu'une solidarité est possible entre eux - et qu'elle est bénéfique pour les enfants. La participation des professionnels a prouvé leur engagement personnel.

Partager petits bonheurs et réussites éducatives

À plusieurs reprises, les parents ont dit que l'écrit (la lettre recommandée, en particulier) remplace trop souvent le dialogue direct et qu'il faut créer les conditions de relations suivies entretenues même lorsque "tout va bien". Pourquoi ne se voir qu'en cas de problème ?⁶ Lors d'un atelier, plusieurs professionnels ont donné des exemples de "petits bonheurs" que leur métier leur apporte : "Un jour, un élève m'a dit : avec toi, je sais faire quelque chose" (Mathilde, 19/2 pro) ; "Pour moi, le fait d'être là avec les enfants, c'est déjà un petit bonheur. Avec eux, on apprend tous les jours" (Corine 15/2 pro) ; "ce qui fait le charme de notre métier c'est qu'il y a toujours des choses nouvelles, c'est jamais pareil" (Claire, 31/2 pro) ; "le mot qui me vient à l'esprit, c'est le mot magique. On va avoir abordé, travaillé, raconté des histoires... et peut-être plusieurs mois après, il y a des connexions qui vont se faire. On ne sait pas à quel moment ça va se faire. C'est magique ! Des moments magiques !" (Joëlle, 36/2 pro). "Une fin de journée ordinaire, en mars, avec une nouvelle histoire, j'ai choisi de la présenter d'une manière interactive avec six images qui s'enchaînent et la chute est assez rigolote... J'y mets toute mon énergie et mon public est plutôt conquis. Je ne prête pas particulièrement attention à Y... Depuis la rentrée je n'ai pas encore réussi à le "brancher" ! Le moment de l'histoire, pour lui, ce n'est pas sa tasse de thé ! Mais il s'occupe discrètement... heureusement ! (émiettement d'un mouchoir en papier, tripotage de ses lacets, assemblage de brindilles amassées dans la cour...). Alors aujourd'hui, quand j'arrive à la fin de l'histoire, je suis bien incapable de dire comment il s'est occupé. Mais quand je l'entends m'interpeller clairement avec un ENCORE ! Et que je découvre ses yeux qui pétillent, mon regard croise celui de l'ATSEM⁷ : ses yeux sont le miroir de mon petit bonheur" (Caroline 8/1 pro).

Échanger ces "petits bonheurs" serait très utile pour tout le monde... à commencer par les enfants eux-mêmes ! Et, ce faisant, la nature même des échanges évoluerait puisque ce ne serait plus l'échec et la difficulté de l'enfant qui seraient leurs objets exclusifs mais aussi ses réussites partagées avec le professionnel et ses parents.

Maintenir un cadre de travail pour dépasser les idées reçues

Les ateliers ont permis de comprendre que **des préjugés comme "les parents sont démissionnaires", "les professionnels sont inaccessibles"... reprennent surtout des idées reçues qu'on a tout intérêt à combattre quotidiennement** en créant des conditions régulières de dialogue pour que chacun puisse exprimer son avis, sa conception des choses et accepte la confrontation (bienveillante!) de points de vue différents afin qu'il devienne possible de trouver les solutions, au jour le jour, aux problèmes qui peuvent jaloner un chemin éducatif⁸.

Ces conditions doivent permettre la rencontre des parents avec l'ensemble des professionnels qui s'occupent de leur enfant dans une même structure (scolaire comme associative) mais dans un cadre qui, sans exclure bien sûr l'entretien individuel, ne s'y limite pas. Cela contribuera à ce que la charge affective de certaines situations ne soit pas trop forte et à ce que les enseignants sortent de leur isolement. Prendre l'habitude de réunir le personnel des établissements, d'une part, les parents de l'autre et les préparer à des échanges sur ce qu'ils vivent dans l'école ou l'organisme éducatif qui reçoit leurs enfants, renforcerait la cohésion entre les partenaires sans qu'aucun d'eux ne se sente contraint par l'autre.

Construire ensemble les modalités d'action propres à chaque site

Des exemples d'initiatives allant en ce sens sont donnés par d'autres sites engagés dans la Recherche-Action "en associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir" : la création d'un point café pour accueillir les parents le matin, l'utilisation d'un site internet pour développer les échanges, l'intégration de parents pendant la pause méridienne... sont autant de pistes déjà explorées ailleurs. Certains peuvent même à présent témoigner de leurs réussites... parfois des problèmes rencontrés. Ce sont des exemples mais il faut être bien conscient de ce que toute initiative est le produit d'une action singulière : avant de se lancer, il a fallu réunir les parents et les professionnels volontaires (enseignants dans les écoles, animateurs et bénévoles dans les associations, personnels de service ou administratifs...) afin de s'entendre sur les détails du projet. Tout en partageant l'idée qu'il fallait créer de nouvelles conditions de rencontres, les participants aux ateliers ont souvent exprimé des avis divergents sur les formes à retenir. Tous les détails comptent : un café doit-il être créé dans ou hors de l'établissement ? Faut-il multiplier les manifestations festives ? Peut-on instaurer une permanence d'enseignants à la sortie de l'école ? Que feraient les parents s'ils participaient à la pause méridienne ? Faut-il qu'en début d'année, parents et enseignants se présentent ? Comment prendre en compte les contraintes horaires de chacun ? Etc.

Nous avons rapidement compris qu'il s'agit moins de généraliser un modèle unique que de trouver les modalités propres à chaque école ou association.

Sans doute peut-on craindre que ces initiatives soient parfois dérangeantes. Mais, pour reprendre l'expression de Robert, répondant à Pierre qui évoque le "risque de faire tomber la façade" (des professionnels) : "ce que vous risquez ? Vous allez créer de la confiance. Vous allez devenir quelqu'un à qui on peut parler". (93/2 pro).

6/ Là encore, les préoccupations des parents de Guéret sont représentatives de celles que souligne Quelle école pour quelle société ? qui titre une partie de son texte "Il faudrait des rencontres parents-professeurs... pas seulement quand il y a un problème" (p.55).

7/ Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles.

8/ Michel Vinzant a attiré notre attention sur le fait que développement d'actions visant à rapprocher parents et enseignants est pareillement préconisé par la dernière enquête de suivi des actions de soutien à la parentalité réalisée en 2012 par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des Chances (ACSE, p. 5). Comme son objet l'indique, l'accent est mis sur une perspective de "soutien à la parentalité" qui, de notre point de vue, ne peut trouver toute sa pertinence qu'avec la reconnaissance des apports dont les parents peuvent faire bénéficier les professionnels.



Conclusion pour aller de l'avant

...

Nous l'avons dit : aux yeux de beaucoup, qu'ils soient parents ou professionnels, le système éducatif français apparaît monolithique, immuablement ancré dans des structures anciennes qui rendent les initiatives impossibles... Robert conteste que la vie de l'école soit bridée par son administration : **“je ne reçois jamais de consignes qui m'interdisent de faire ça ou ça. On prend les initiatives que l'on veut. Après ça ne veut pas dire qu'on les fait n'importe comment mais ça c'est autre chose. (...)** Vous fréquentez l'Inspecteur d'Académie et moi aussi je crois que c'est quelqu'un qui est tout à fait à l'écoute de ce genre de choses... Il nous dit toujours quand il nous reçoit qu'il attend qu'on le sollicite pour nous aider à régler nos problèmes. Il nous dit 'vous ne me mettez pas suffisamment au courant de ce que vous croyez être des détails' et il a raison.” (174-176/4 pro).

De fait, certains enseignants reconnaissent qu'ils ont une réelle marge de manœuvre qui leur permet d'organiser certaines activités dans leur établissement. Joëlle en témoigne, au cours de la 1^{ère} réunion d'échanges de savoirs, lorsqu'elle explique : “sur les 108 heures dont on peut disposer comme on le choisit, on prend, disons, 15 heures pour les contacts avec les parents” (125/1 res)⁹

Cette marge d'autonomie est, finalement, méconnue et relativement peu investie. Pour qu'il en aille autrement, la bonne volonté des parents, comme celle des enseignants ne nous semble pouvoir s'exprimer sans que les responsables des établissements et des organismes éducatifs engagent activement leur soutien à ceux qui pensent qu'associer les parents rendra la réussite de tous les enfants possible.

C'est la raison pour laquelle ce document leur est d'abord destiné.

9/ On peut aller beaucoup plus loin, si l'on en juge par cette contribution, déposée le 4 septembre 2012 sur le site ouvert par le Ministère de l'Éducation Nationale, dans le cadre de la concertation portant sur la refondation de l'école : “Je suis chef d'établissement d'une école de cinq classes. Depuis toujours, je me suis posé la question de la différenciation pédagogique. En effet, tous les élèves ne marchent pas en même temps, ne savent pas faire du vélo à 2 roues au même moment, alors comment se pourrait-il qu'ils puissent savoir réaliser tous les mêmes compétences au même moment de l'année scolaire? Dans mon école, nous avons développé des parcours de scolarisation. De la maternelle au CM2, les enseignants ont travaillé en équipe à la mise en pratique de démarches pédagogiques communes où l'enfant choisit son parcours de travail, son niveau et le type d'aide qu'il peut recevoir. Ainsi, il développe son autonomie, son envie d'apprendre, sa curiosité et son rythme d'apprentissage est respecté. Les familles font partie de ce processus et apprécient la place que l'enfant occupe dans ce système. Pourquoi ne pas faire penser les équipes, les enseignants de tous les établissements ainsi ? Et n'est-ce pas au chef d'établissement d'impulser cette dynamique, de penser compétences et devenir de l'élève plutôt que programme et peur de l'inspecteur ?”

ANNEXE

Contrat passé entre les participants aux ateliers

ASSOCIATION UNE CLE DE LA REUSSITE

Entre
M^{me}, M. Et L'Association

Il est convenu ce qui suit :

Dans le cadre général du dispositif "En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir", L'Association Une Clé de la Réussite met en place un ateliers d'échanges d'expérience entre

- (a) parents
- (b) professionnels de l'éducation dont l'objectif est de permettre aux participants de faire état de leur expérience de la relation éducative, d'identifier collectivement les questions majeures qu'elle implique, d'engager une réflexion approfondie afin de pouvoir confronter cette réflexion avec celle qui aura été parallèlement menée par
 - (a) un atelier d'échange d'expérience entre professionnels de l'éducation et un atelier d'échanges d'expérience entre adolescents
 - (b) un atelier d'échanges d'expérience entre parents et un atelier d'échanges d'expérience entre adolescents
 - (c) un atelier d'échanges d'expérience entre parents et un atelier d'échanges d'expérience entre professionnels de l'éducation

Cette mise en commun des savoirs ainsi élaborés doit permettre :

- une meilleure connaissance des réalités éducatives
- l'amélioration des relations éducatives

Ces résultats feront l'objet d'une synthèse présentée en Comité de Pilotage et d'une publication destinée à un plus large public.

Cet atelier se réunira à la Mairie de Guéret, de 17h30 à 18h30 (pour l'atelier réunissant des parents), de 19 à 20h (pour l'atelier réunissant des professionnels)

Aux dates suivantes :

Il sera animé par

M^{me} Patricia Alonso (Mcf, Université de Limoges)

M^{me} Sauvage / Melle A. Lechiffard

M JF Marchat (Mcf honoraire, Université de Limoges)

qui, alternativement, assumeront les fonctions d'animateur/trice principal/e, d'assistant/e, de secrétaire de séance.

Le rôle des animateurs est

- de permettre à chacun d'exprimer ses constats, ses idées, ses critiques : tout ce qui concerne son expérience de la vie éducative
- de contribuer au respect des règles nécessaires au bon déroulement des séances (expression de chacun, confidentialité, écoute et respect des opinions, confrontations bienveillantes)
- d'aider l'élaboration des analyses collectives nécessaires à la mise en commun de ces savoirs avec ceux des autres ateliers.
- de veiller à ce qu'il reste trace des échanges effectués pendant les réunions.

Les animateurs se réunissent entre chaque séance de l'atelier afin d'assurer le suivi et la supervision de ces travaux.

En qualité de participant à l'atelier, M^{me}, M., s'engage à respecter les principes de fonctionnement suivants :

- * principe d'assiduité et de ponctualité : en cas d'empêchement imprévu, M^{me}/M. informe l'animateur(trice) de l'atelier au plus vite et reste en relation avec un membre du groupe afin de connaître l'évolution du travail engagé. Faute de maintenir ce lien, un absent peut être considéré comme démissionnaire de fait, ce que les animateurs pourront lui signifier, après en avoir débattu avec le groupe.
- * principe de participation active aux échanges en exprimant ses propres observations et ses avis ;
- * principe d'écoute empathique des témoignages des autres membres ;
- * principe de respect des opinions exprimées ;
- * principe de confrontation bienveillante visant à ce que chacun puisse expliciter plus clairement ses points de vue ;
- * principe de confidentialité : les faits relatés pendant les réunions ne doivent pas être diffusés en dehors de l'atelier et, lors de la séance finale de partage des savoirs et expériences, les personnes et les lieux évoqués seront anonymisés ;
- * principe de maintien du lien : prévenir l'animateur(trice) d'une absence éventuelle ; rester en contact avec les autres membres de l'atelier pour savoir comment il a évolué ; en cas de départ anticipé : en informer directement l'atelier avant de le quitter.

Lors des deux premières séances, les participants s'engagent simplement à respecter les règles de base et peuvent décider de ne plus y participer ; à partir de la 3^{ème} séance, ils prennent l'engagement de mener la démarche jusqu'à son terme. S'ils souhaitent quitter l'atelier, ils doivent en informer ses membres lorsqu'ils prennent cette décision et participer à la séance suivante afin de confirmer leur décision et d'en expliciter les raisons après réflexion.

Fait à Guéret le

M^{me}, M.

Les animateurs

l'Association



MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ACTIVE

Renseignements :
Delphine Guerrier-Romano Da Cruz
Chargée de Mission Parentalité et Cohésion Sociale
Ville de Guéret
delphine.guerrier@ville-gueret.fr
05 55 51 47 42

